

# **CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION**

## **ACTIVITÉS**

- Les activités du programme Coach Bien Être 2018 sont gratuites et réservées aux personnes de + 18 ans.
- Toutes les prestations sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés, la prestation comprend l'encadrement et le prêt éventuel de matériel spécifiques, seuls les tapis de sols ne sont pas fournis.

## **RÉSERVATIONS ET ANNULATIONS**

- Les réservations se font par internet. En s'inscrivant sur internet, l'utilisateur déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et obligations des conditions générales de participation.
- Le nombre de places par activité est limité. En cas d'empêchement, il est demandé d'annuler 24h avant sa réservation depuis le compte utilisateur. En cas d'absence répétée sans annulation préalable, le Service Animations Sportives se réserve le droit de ne plus valider les réservations suivantes.

## **ASSURANCE ET RESPONSABILITÉS**

- La Ville de Marseille décline toute responsabilité en cas d'incident survenu avant ou après les horaires de l'activité.
- La Ville de Marseille ne saurait être tenue pour responsable des incidents survenus indépendamment de toute faute de sa part.
- Les participants devront vérifier que leur responsabilité civile – chef de famille ou multirisques habitation - couvre bien les activités choisies par eux-mêmes et, le cas échéant , souscrire en complément une assurance individuelle accident.
- Les sites ne comportent ni vestiaires, ni casiers. Aucun gardiennage d'effets personnels ne sera prévu lors des activités. La Ville de Marseille décline toute responsabilité en cas de pertes ou de vols.

## **MENTIONS LEGALES**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **la Ville de Marseille pour la gestion des inscriptions en ligne à des activités sportives** Elles sont conservées pendant **la durée de la saison sportive (7 mois)** et sont destinées à **la Délégation Générale Architecture et Valorisation des Equipements.**

Conformément à la **loi « informaque et libertés »**, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : **Délégation Générale Architecture et Valorisation des Equipements, 9 rue Paul Brutus, 13015 Marseille**

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION**

Je suis informé(e) qu'il est obligatoire d'être assuré(e) en responsabilité civile (individuelle accident)

J'accepte qu'en cas d'accident, les premiers soins soient prodigués sur le site et si nécessaire être conduit par les secours vers l'hôpital le plus proche.

J'accepte d'être filmé ou photographié pendant les activités et donne mon autorisation pour la diffusion, la rediffusion en intégralité ou en partie sur tout support de communication de la Ville de Marseille.

J'accepte que mes données personnelles soient utilisées exclusivement par la Direction des Sports afin d'être informé d'autres dispositifs à caractère sportif.

Je déclare avoir été informé(e) que la Ville de Marseille demande à tout pratiquant de fournir **un certificat médical déclarant ne présenter aucune contre indication à la pratique des activités physiques et sportives de remise en forme**, au-delà de 2 séances dans la même activité. Ce certificat médical, datant de moins de 3 mois au moment de l'inscription, est valable 2 ans sur ce dispositif Coaching Bien-être.

Je déclare avoir été informé que la Ville de Marseille demande **un test de natation pour la participation aux activités nautiques**. (Paddle Yoga et Paddle Pilate).

Ce test peut être obtenu gratuitement au Train des Sables, plage de Prado Nord, du 9 juillet au 24 août, du lundi au vendredi (ouverture de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, renseignements sur site, téléphone : 04 91 40 11 14).

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir de contre-indication de santé relative aux activités du programme Coach Bien Être. Je décharge et libère de toute responsabilité la Ville de Marseille en cas d'incident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception, et déclare renoncer à tout recours à son encontre.

*CNIL : Les informations ci-dessus vont être informatisées par la Direction des Sports pour la gestion des activités proposées. Un droit de rectification, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, est possible en adressant un courrier à : Direction des Sports. Service Animations Sportives : 9 rue Paul Brutus 13015 Marseille*

**JE DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES  
DE PARTICIPATION ET M'ENGAGE À LES RESPECTER.**